MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA INTERENTREPRISES



Référence Unique du Mandat :

	Referenc	e u rliq	ue ut	IIVIA	Huai	•						
										\Box		
En signant ce formulaire de mandat, vous compte, et (B) votre banque à débiter votre ce mandat est dédié aux prélèvements S d'un prélèvement SEPA interentreprises a votre banque de ne pas débiter votre cor prélèvement SEPA interentreprises que v contraire avec votre banque, au plus tard	re compte conf EPA interentre utorisé une fois mpte jusqu'au j vous estimez n	ormément prises. Vou s que le mo jour de l'éc non autoris	aux instr s n'êtes ntant est héance. é : la de	uctions pas en débité Vous av mande	de {Non droit de de votre vez le dro doit êtr	n du cré demand compte oit de co	ancier der à l e. Vou ontest	·}. votre b s pouv er aup	anque ez cep orès de	e le re endar e votr	embou nt dem re band	rsemen ander (que tou
Identifiant Créancier SEPA (ICS	s):]					
Nom du créancier : GIE CRIDON Adresse (N° et rue) : 37	I LYON						J					
Adresse (N° et rue) : 37	boulevard des	s Brotteau	x									
Code postal et ville : 6 9 4	5 5 L	LYON CED	EX 06									
Pays : FRANCE												
												\leq
Nom du débiteur :												Ì
Adresse (N° et rue):				•••••	•••••						•••••	
Code postal et ville :							•••••		•••••			•
Pays:							•••••		•••••			
N° de compte IBAN :												
Code BIC :												
N° de contrat sous-jacent : Note : Vos droits concernant le présen	t mandat sont (expliqués d	ans un de	ocumen	t que voi	us pouv	 ez obt	enir au	 ıprès a	le vot	re ban	que.
POUR UN PRÉLÈVEMENT	- DÉCUDDI	- NIT										_/
POUR ON PRELEVEIVIENT	RECURRI	EIN I		Sid	gnature							
	Date (jour //		née)	318	gnature	•						
	Lieu											

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.